

L'impôt—Loi

Le report consiste en fait en un prêt, ce qui entraîne une augmentation de la dette hypothécaire, et le remboursement doit se faire à la fin de la période de report.

Et l'article d'enchaîner:

M. Holman a déclaré que le projet de loi qui vient tout juste d'être adopté ne porte que sur une période d'un an et qu'un nouveau projet sera nécessaire s'il faut maintenir le programme plus longtemps.

J'ai en main un autre article que je n'aurai probablement pas le temps de vous lire. Il s'intitule: «L'accès à la propriété: Mythe ou réalité?» Lorsque mon collègue de London-Ouest est né et jusqu'à récemment, l'achat d'une maison était considéré presque comme un droit aussi fondamental que les autres. C'était une ambition normale que vouloir acheter une maison et c'était un droit que de pouvoir le faire dans des délais raisonnables. Or, si l'on en croit cet article du *The Telegraph Journal*, tout cela est en train de devenir un mythe. En fait, je crois exactement ce que c'est ce qui se passera si nous ne diminuons pas les taux d'intérêts.

Lorsqu'on voit un député ou un ancien premier ministre comme le secrétaire d'État critiquer les gouvernements provinciaux de ce pays, quel que soit le budget qu'ils présentent, alors qu'il a déjà été responsable de la prestation des services médicaux, sociaux, d'hospitalisation et autres, qu'il sait pertinemment que les sommes réelles qui sont versées aux provinces sont inférieures à ce qu'elles étaient l'année précédente et qu'il ignore pas que le gouvernement a pour objectif d'épargner 5.7 milliards de dollars en réduisant ses paiements de transfert aux provinces, on peut utiliser bien des termes pour qualifier son attitude. Quant à moi, je préfère m'abstenir, car j'utiliserais des termes qui n'auraient rien de parlementaire.

● (1640)

Il faut se demander quand cessera de s'allonger la rubrique nécrologique. Va-t-on continuer à déplorer la disparition de la petite entreprise au Canada? Va-t-on continuer à déplorer la disparition économique de l'agriculteur canadien? Nous a-t-on fait tenir la notice nécrologique du projet Alsands et de tous les autres mégaprojets? La rubrique s'étend-elle à la région de l'Atlantique? Ou s'agit-il peut-être d'avortement, puisque ces mégaprojets qui permettraient d'exploiter les ressources énergétiques du fond de la mer ne viendront jamais à maturité?

Le budget et le régime fiscal actuels, la gestion du gouvernement actuel, la croissance actuelle des dépenses gouvernementales au moment où on fait appel à la productivité, tout cela est absolument contradictoire, et on ne peut qu'y voir l'évanouissement des choses qui nous étaient chères jadis et qui deviennent graduellement hors d'atteinte: la voiture, la maison, l'appartement, l'exploitation agricole, le bateau de pêche, le boisé; tout cela est-il devenu tout à fait hors d'atteinte aujourd'hui? Il semblerait pour le moment qu'à cause des politiques du gouvernement actuel et de leur incidence sur les taux d'intérêt, tout cela est maintenant devenu hors d'atteinte ou est en passe de le devenir.

Des voix: Bravo!

M. Fred King (Okanagan-Similkameen): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté attentivement le député de London-Ouest (M. Burghardt) qui s'est donné la tâche impossible de défendre des politiques indignes de ce nom, dont lui-même et ses collègues sont responsables. Je l'ai entendu réciter comme un perroquet la rengaine libérale, attribuant nos problèmes économiques

tout bonnement à la situation mondiale. Quelle preuve d'une loyauté politique aveugle! C'est tout à fait indigne de la part d'un député. Je croyais que ce député en particulier n'accepterait pas avec tant de désinvolture d'adopter la norme de conduite établie par le ministre des Finances (M. MacEachen) et le premier ministre (M. Trudeau).

A qui, à part le gouvernement libéral, faut-il imputer le fiasco du projet Alsands et du gazoduc? Le Canada compte 1.5 million de chômeurs et nous avons perdu ces projets à cause de la négligence avec laquelle les libéraux ont exercé le pouvoir, cherchant à atteindre des objectifs politiques, plutôt que nationaux qui auraient créé de l'emploi pour le tiers de nos chômeurs. Les 500,000 Canadiens en chômage aujourd'hui n'hésiteront pas à imputer leurs difficultés au gouvernement du Canada. Ces chômeurs ne croient pas que celles-ci soient la conséquence inévitable de problèmes économiques à l'échelle de la planète. Ils savent qu'il n'en est rien, tout comme les députés d'en face.

Les protestations entendues aujourd'hui à la Chambre, réclamant la démission du ministre des Finances, se faisaient le reflet du sentiment profondément ancré chez les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, dans les villes et à la campagne, chez les jeunes et chez leurs aînés et, chose fort importante, elles reprenaient tout haut ce que pensent tout bas des milliers de Canadiens qui ont déjà été membres du parti libéral du Canada. Ce gouvernement de malheur et tous ces députés dociles et obéissants qui sont indignes de porter le nom de représentants élus devraient démissionner et donner au Canada le répit qu'il mérite.

Aujourd'hui, nous examinons le bill C-93 dans lequel on combine une demande d'autorisation d'emprunt ordinaire à diverses modifications qu'on se propose d'apporter à la loi sur la taxe d'accise. C'est un projet de loi d'ensemble dans tous les sens du mot. C'est un projet de loi d'ensemble qui suscite bon nombre des objections mêmes qui avaient été si clairement énoncées et si clairement comprises par les Canadiens au cours de l'incident des sonneries, il y a quelques semaines.

Les Canadiens ordinaires, dans les villes, à la campagne, dans les usines et dans les foyers de notre nation, ont vu les abus inhérents au bill C-94. Ils ont vu clair à l'époque et ils n'apprécieront certainement pas qu'un gouvernement arrogant présente un autre projet de loi d'une façon pratiquement identique, comme si la leçon n'avait pas porté fruit.

La situation est la même que pour le bill C-94, à savoir que nous ne pourrions pas faire étudier ce bill par le comité permanent parce qu'on y a inclus un pouvoir d'imposition. C'est à peu près le même scénario qui, poussé plus loin, a paralysé la Chambre et monté l'opinion publique contre les tactiques du gouvernement jusqu'à ce que ce dernier capitule sous les pressions du public.

L'annonce publiée dans tous les journaux du Canada le jeudi 22 avril ne manquera pas d'intéresser tous les Canadiens qui tiennent à la démocratie et constatent les résultats concrets de l'intervention de l'opposition à l'égard du bill C-94. Sous le titre «Comité permanent de la législation énergétique», nous pouvons lire:

Le Comité permanent de la législation énergétique de la Chambre des communes tiendra des séances concernant la législation suivante: